

BREST, le 14 Juin 2010

**Professeur C. C. Arvieux**  
Anesthésiste Réanimateur  
Néphrologue  
Responsable du pôle ARC

Mme Roselyne BACHELOT  
Ministre de la Santé et des Sports  
Ministère de la Santé  
8 avenue de Ségur  
75007 PARIS

Madame le Ministre,

J'assume la fonction de Responsable du Pôle Anesthésie-Réanimation Chirurgicale du CHU de BREST. Quarante cinq médecins, 30 internes en formation et 75 infirmiers Anesthésistes (IADE) travaillent ensemble dans ce Pôle pour assurer la prise en charge annuelle, anesthésique et de réanimation, de 31500 patients.

L'ensemble des praticiens travaillant dans le Pôle et moi-même sommes tout particulièrement attachés à la qualité et à la sécurité de l'anesthésie et de la réanimation dans nos deux hôpitaux. Cette qualité et cette sécurité des pratiques médicales ne peuvent exister que par la qualité et le professionnalisme des personnels IADE qui, avec sérieux et conviction, œuvrent en complémentarité avec nous dans la tâche quotidienne.

Le fait d'enseigner à l'Ecole d'IADE et aux étudiants en médecine ou en biologie à l'Université, me donne un excellent point de vue sur la qualité et le niveau de la formation dispensée dans notre Ecole d'IADE du CHU de BREST. La formation tant théorique, pratique que morale que nous dispensons dans cette Ecole d'IADE, n'a rien à envier aux formations de niveau Master 2 auxquelles je participe également en tant qu'enseignant-chercheur.

La formation théorique, pharmacologique et physiopathologique, a une importance primordiale dans le cursus des IADE parce que comprendre les mécanismes physiopathologiques et connaître de façon approfondie les bases fondamentales de l'anesthésie-réanimation sont la seule façon de prévenir les accidents anesthésiques. Cette qualité de formation a permis à la profession d'améliorer la morbi-mortalité de l'anesthésie dans une proportion qu'aucune autre discipline n'a pu atteindre à ce jour.

Une révision du cursus de formation au dépend de sa qualité, ne peut être que préjudiciable à la qualité de la prise en charge de nos patients.

Par ailleurs, il est évident que si les efforts faits pour atteindre et maintenir des compétences très spécifiques ne sont pas récompensés par un classement indiciaire supérieur, la profession d'IADE va perdre considérablement de son attractivité. Cela n'est pas souhaitable alors que la démographie médicale anesthésique est en grand danger.

Enfin, les mouvements de grève impactent fortement le fonctionnement des blocs opératoires et en ces temps de restructuration hospitalière et de restriction budgétaire qui perturbent et inquiètent tous les acteurs hospitaliers, il n'est pas indifférent de permettre une reprise d'une activité suivie dans un climat apaisé.

En vous priant d'agréer, Madame le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Arvieux', with a large, sweeping flourish extending to the left.

Professeur Charles C. ARVIEUX